

## 3-3-2 SENIORS

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ	2
WEBOGRAPHIE	4

*L'organisme public inscrit le maintien et le développement des compétences tout au long de la vie professionnelle dans sa politique de formation*

*Objectif : Augmenter les capacités des personnes à obtenir et conserver un travail (Iso 26000 article 6.4.7.1) ; donner à tous les personnels et à tous les stades de l'expérience, accès au développement des compétences, à la formation, et leur offrir des opportunités d'avancement sur la base de la non discrimination (Iso 26000 article 6.4.7.2) ; faciliter l'accès à des activités de formation tout au long de la vie (Défi n°2 SNDD) ; renforcer la lutte contre les discriminations et promouvoir la diversité (Défi n°8 SNDD)*

## TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Créer les conditions d'accès à la formation quel que soit l'âge du collaborateur en proposant par exemple des solutions aménagées
- Rendre compte aux Instances représentatives des personnels

## EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Taux d'accès des *seniors* à la formation
- Liste des solutions proposées (aménagement d'horaires, formation à distance, ...)
- Nombre de réclamations ou de plaintes pour *discrimination* (notamment recours gracieux et contentieux, saisines auprès du *Défenseur des droits* )

## PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Instances représentatives des personnels
- Managers
- Personnels seniors
- RH (formation)
- Service juridique / avocat

## LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



*Le site de l'Anact sur les seniors [p.4]*

*L'étude Vigéo bonnes pratiques seniors*

*Booster\_la\_formation\_des\_seniors.PDF*

*Le site de l'Anact sur la gestion des âges [p.4]*

*Le site du Ministère du travail sur l'emploi des seniors [p.4]*

*Le site du Défenseur des droits [p.4]*

*Le site Dialogue social [p.4]*

*Le site de Novethic sur les discriminations [p.4]*

*Le guide de la Cnav sur les discriminations*

*rapport Deloitte sur la diversité.pdf*

*rapport diversité.pdf*

*Guide complet ANACT seniors.PDF*

## DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ



Code du travail

L6111-1 : finalité de la formation professionnelle

L6313-1 et L6313-3 : adaptation professionnelle

L2242-9 : obligation des entreprises de 300 salariés de négocier tous les 3 ans le maintien dans l'emploi et l'accès à la formation des salariés âgés

L2241-4 : même obligation au niveau de la Branche

Code de la Sécurité sociale

L138-25 et L138-26 : recrutement et maintien dans l'emploi des seniors

## WEBOGRAPHIE

Le site de l'Anact sur les seniors :

[http://www.anact.fr/web/actualite/essentiel?p\\_thingIdToShow=9826251](http://www.anact.fr/web/actualite/essentiel?p_thingIdToShow=9826251)

Le site de l'Anact sur la gestion des âges :

<http://www.gestiondesages.anact.fr/portal/page/portal/GDA>

Le site du Ministère du travail sur l'emploi des seniors :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/emploi-des-seniors,599/1242,1242/>

Le site du Défenseur des droits :

<http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/fiches-thematiques/discr-age.pdf>

Le site Dialogue social :

<http://www.dialogue-social.fr/fr/emploi-des-seniors/emploi-des-seniors.html>

Le site de Novethic sur les discriminations :

<http://www.novethic.fr/empreinte-sociale/discrimination/isr-rse/l-eviction-des-cadres-seniors-une-pratique-courante-dans-les-entreprises-90919.html>